
Adresse de la société populaire d'Abreschviller (Meurthe) qui félicite la Convention d'avoir sauvé la patrie en foudroyant toutes les conjurations qui tentaient de déchirer le sein de la République, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Abreschviller (Meurthe) qui félicite la Convention d'avoir sauvé la patrie en foudroyant toutes les conjurations qui tentaient de déchirer le sein de la République, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 514-515;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28686_t1_0514_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

toyen Chauvierre, commissaire des assemblées primaires et juge de paix du canton de Carrouges-la-Montagne; le Comité de surveillance de Quimper-Odet; l'administration du district de Rieux, celle du district de Condat-Montagne, ci-devant St.-Claude, et le conseil-général de la commune de Puy-Myrol, dép. de Lot-et-Garonne.

Tous félicitent la Convention sur ses glorieux et pénibles travaux; ils applaudissent aux mesures énergiques qu'elle vient de prendre pour déjouer et punir les nouveaux conspirateurs, la remercient d'avoir mis les vertus à l'ordre du jour, et l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait brisé tous les trônes et anéanti tous les ennemis de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[La Sté popul. d'Alençon, à la Conv.; 26 germ. II (2)]

« Citoyens représentans,

Vous avez anéanti la tyrannie ... le fanatisme expire ... l'aristocratie est aux abois ... il restait à atteindre un monstre bien dangereux encore, c'est l'intrigant; ce reptile venimeux eut pu sans doute, à force de creuser des repaires sous le temple même de la liberté et de l'égalité, en saper les fondemens, l'ébranler, peut-être même l'engloutir. Mais vous avez mis les vertus à l'ordre du jour, Citoyens représentans, ce dernier fléau ne vous échappera donc pas. Déjà même vous avez abattu les principales têtes de l'hydre.

Celui qui n'est point, qui n'a point été vertueux et probe ne peut être ni bon ni vrai républicain. Sans mœurs et sans vertu point de République. Voilà, citoyens représentans, cette belle doctrine dont nous nous plaisons à être les apôtres ... nous nous plaisons déjà à la pratiquer.

Vive la République, vive la Montagne.»

RENAULT (présid.), MARTIN fils (secrét.),
DERNÉE (secrét.), LAUNAY (secrét.).

b

[La Sté popul. de Rivière-les-Fossés, à la Conv.; 7 germ. II] (3).

« Citoyens représentans,

Pénétrés d'admiration pour vos immenses travaux, nous vous jurons que nous serons toujours prêts à faire tous les sacrifices qu'exigera le salut public; déjà nous avons oublié que notre tabernacle contenait des vases d'or et d'argent; nous espérons que vous ne quitterez le gouvernail du navire de la République qu'après qu'il aura surgi au port; notre confiance est entre vos mains paternelles, n'en dédaignez pas le simple hommage: ainsi que le chêne majestueux étouffe sous les ronces qui l'entourent, de même les patriotes écraseront tous les conspirateurs.

(1) P.V., XXXVI, 262. Carrouges-la-Montagne (Carrouges, Orne) et non Caronge.

(2) C 303, pl. 1109, p. 9; Bⁱⁿ, 13 flor. (1^{er} suppl.).

(3) C 303, pl. 1109, p. 10; Bⁱⁿ, 13 flor. (1^{er} suppl.).

Nous vous donnons avis que le citoyen Jean Roy, cultivateur de cette commune et membre de notre Société, ne voulant pas porter un nom qui retraçait à ses concitoyens l'odieux souvenir du despotisme, nous a témoigné le désir qu'il fut changé en celui de La Loi. Il demande à y être autorisé par la représentation nationale

Nous sommes dans les sentimens du plus pur dévouement.»

GALLIMARD (secrét.), VIOLET (présid.).

c

[La Sté popul. de Saen, à la Conv.; s.d.] (1).

« Grâces immortelles vous soient rendues, dignes représentans d'une nation libre.

Pour la troisième fois vous avez sauvé la patrie, vous avez arraché cette mère commune aux poignards de ces perfides qui se disaient ses enfans pour mieux l'assassiner. Le peuple fut longtemps dupe de leurs forfanteries politiques; mais vous avez arraché le masque à ces hypocrites d'un nouveau genre. Ils ont expié leurs forfaits. Maintenant la vertu, la morale sont à l'ordre du jour dans toute l'étendue de la République.

Législateurs, continuez vos glorieux travaux ne quittez la massue redoutable que quand tous les monstres seront terrassés. Faites la guerre aux ennemis des mœurs comme aux ennemis de la liberté. Que les vices expirent sous vos mains régénératrices ou qu'ils émigrent à leur tour dans les cœurs des tyrans, leur véritable asile. Le sol de la liberté doit être pur comme le ciel même. Dans un gouvernement républicain quiconque n'a ni probité ni vertu est un traître.

Tels sont les sentimens qui animent la Société populaire de Saen; elle veut l'exécution des loix, l'affermissement de la liberté, l'anéantissement des conspirateurs et elle fabrique dans son sein du salpêtre pour la destruction des tyrans.»

CATUGIER (présid.), CREVEL (secrét.),
THIBAUT.

d

[La Sté popul. d'Abreschviller, à la Conv.; s.d.] (2).

Représentans du peuple,

Vous avez sauvé derechef la patrie en foudroyant toutes les conjurations qui tentaient de déchirer le sein de la République et de rétablir sur ses débris le règne du crime et de la tyrannie.

Les monstres! c'était par la corruption qu'ils méditaient d'anéantir le peuple et le gouvernement! ils ignoraient donc qu'un peuple qui a juré d'être libre, a juré d'être vertueux et que républicain et vertueux sont synonymes.

Législateurs, restez sur cette Montagne sublime et redoutable jusqu'à ce que ses feux et

(1) C 303, pl. 1109, p. 5; Bⁱⁿ, 13 flor. et 20 flor. (suppl.); M.U., XXXIX, 361. Encore orthographié Saene.

(2) C 303, pl. 1109, p. 1; Bⁱⁿ, 12 flor. et 13 flor.; Débats, n° 590, p. 161; Mon., XX, 474. Encore écrit à l'époque Abreschweiler.

ses volcans aient purifié l'horizon de la France et consumé tous les projets des scélérats et des contre-révolutionnaires. Le peuple qui sait, qui voit et qui sent que vous préparez son bonheur, sera toujours avec vous, votre cause est la sienne et il ne fera jamais qu'un avec ses fidèles et courageux mandataires.»

LANOIS (*présid.*), MOURER, SCHVESTER, LEMOING, BARRABINO MONTAIRE, BOURNIQUE, HEURIOT, BERTHOLLIN [et 36 signatures illisibles].

e

[*La Sté popul. de St-Paul-Cap-de-Joux, à la Conv.; 3 germ. II*] (1).

« Mandataires du souverain,

Dans un pays où le fanatisme religieux exerçait depuis tant de siècles sa funeste influence vous n'apprendrez point sans intérêt qu'il y ait des communes qui s'empressent d'en éteindre jusqu'aux moindres étincelles. Le chef-lieu de notre canton vient d'en donner un exemple qui ne reste pas sans fruit pour son arrondissement, il a célébré dans la [en blanc] décade de ventôse la fête de la Raison avec tout l'éclat et le succès qui pouvaient être susceptibles.

Sur l'invitation de la Société populaire et des officiers municipaux, les communes voisines s'y sont rendues en foule. Nous croyons en toute certitude pouvoir vous assurer que le plus grand nombre de citoyens, malgré les préjugés dont ils étaient prévenus y ont été frappés d'une très salutaire impression. Nous n'avons point à douter qu'ils ne soient disposés à nous imiter bientôt et à bannir entièrement de leur âme les erreurs de la superstition avec les prêtres qui l'entretiennent. Permettez-nous de vous faire part de la manière simple et républicaine dont nous avons célébré cet heureux jour en inaugurant le temple de la Raison avec les bustes de Marat et de Lepeletier.

Les citoyens soldats de la garde nationale, précédés de hautbois et de tambours se sont rendus à la maison du maire où se trouvaient l'agent national de la commune et celui du district de Lavour avec les autres officiers municipaux pour les escorter jusqu'à la maison commune. Le juge de paix, l'instituteur et les membres du conseil général les y attendaient pour se réunir à eux avec tous les citoyens et citoyennes de l'endroit; de là on s'est mis en marche sur deux rangs afin de parcourir avec ordre toute l'enceinte de nos diverses habitations.

Un chœur des plus jeunes filles, couronnées de fleurs, s'avançaient avec grâce, portant le drapeau tricolore marqué de cette inscription :

« Quand l'âge et la nature augmentent nos
attraits]

« L'amour pour la valeur en prépare les
traits. »]

Leurs compagnes plus avancées en âge les suivaient avec modestie en faisant retentir les airs de chants patriotiques. Leur drapeau embellit des plus brillantes couleurs nationales portait ces mots :

« A la liberté seule, abjurant l'esclavage,

« Nos cœurs comme nos voix adressent leur
hommage. »]

Après elles paraissaient les épouses et les mères marchant avec assurance sous le drapeau qui faisait flotter dans les airs ces caractères tracés :

« Nous saurons inspirer à nos tendres enfans,
« L'amour de la vertu, la haine des tyrans. »

Sur leurs traces, de jeunes garçons, mis en lestes républicains, couraient joyeusement portant un élégant drapeau avec ces deux vers :

« Dès nos plus tendres ans livrés à la patrie,
« Nous savons adorer cette mère chérie. »

Venaient ensuite nos guerriers nationaux, chantant d'un ton mâle et sur les hymnes patriotiques et montrant aux regards cette expression de leur valeur :

« Dans nos mains pour l'effroi des oppresseurs
du monde,]

« Tour à tour le fer brille ou le tonnerre
gronde. »]

Les pères des défenseurs de la patrie réunis à ceux que leur âge et leur vertu rendaient vénérables, suivaient avec une imposante gravité les citoyens soldats, cette inscription sur le drapeau :

« Nos fronts jadis ployés sous un sceptre cruel,
« Libres et triomphants s'élèvent vers le ciel. »

La Société populaire, les agens nationaux et les divers officiers civils de la municipalité formaient un groupe uni sous le drapeau de la commune inscrit de cette manière :

« Des oracles des loix, fidèles interprètes,
« A verser leurs trésors, nos voix sont toujours
prêtes. »]

Une foule de citoyens de tous sexes des lieux d'alentour couronnaient heureusement le cortège et mêlaient des chants d'allégresse à ceux de leurs compatriotes qui précédaient et guidaient leurs pas.

C'est dans cet ordre que l'on arriva au temple de la Raison sur le frontispice duquel on avait gravé sur la pierre cette strophe d'une hymne ajoutée au discours :

« O Raison tu parais dans ton éclat céleste
« Comme l'astre du jour qui dore l'univers,

« Tes rayons immortels de tout voile funeste
« Font tomber le prestige en détruisant nos
fers. »]

Après qu'on se fut distribué avec l'arrangement convenable, des chants à la gloire de la Raison firent retentir son nouveau temple. Alors le président de la Société populaire, choisi pour orateur, prononça à l'éloge de cette fille immortelle des cieux, un discours moral. Il y combattit le fanatisme et en peignit avec force les effets horribles, ainsi que du règne odieux des prêtres. Dès qu'il eut cessé de parler les citoyens en chœur célébrèrent à leur tour la Raison par des accords flatteurs. Ce panégyrique harmonieux fut suivi d'un autre discours que l'agent national du district prononça en langage patois pour être mieux entendu des gens de la campagne et pour achever de leur dessiller les yeux sur les erreurs monstrueuses du fanatisme. Quand il eut achevé ses instructions lumineuses, l'instituteur fit avancer ses élèves en invitant les officiers municipaux à les interroger. On les fit répondre tour à tour sur les articles de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de même que sur les explications, qu'on en a

(1) C 303, pl. 1109, p. 4; B⁴, 13 flor. Dép. du Tarn.